

# CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

## Non à "l'hôpital entreprise" !

**La santé n'est pas une marchandise et l'hôpital ne doit pas se transformer en entreprise. Or, c'est bien l'objectif poursuivi par la loi Bachelot "Hôpital, Santé, Patients, Territoires" (HSPT), dénoncée par tous les partis de gauche et les syndicats.**

"Lorsque nous avons distribué des tracts dénonçant les dangers et la philosophie de ce projet de loi, nous nous sommes aperçus que les citoyens ne connaissent pas bien son contenu", constate Matthieu Stervinou, militant socialiste de Quimper qui faisait partie de la délégation qui a remis une motion à la Préfecture.

"Pourtant, il n'a pas été difficile pour le PS, les Verts, le PC, l'UDB et le PRG de se retrouver sur un texte commun tant nous partageons les mêmes inquiétudes à l'égard de ce projet de loi".

Surtout, la droite, dans le domaine de la santé, a déjà montré de quoi elle est capable depuis 6 ans.

"L'inégalité d'accès à la santé se renforce dans notre pays, inégalité sociale et inégalité territoriale. Les déserts médicaux se développent tant en zones rurales qu'en milieux périurbains. 15 % de la population renoncent aux soins, faute de moyens financiers. Et c'est même 20 % dans la jeunesse. L'accroissement des inégalités d'espérance de vie perdure. Elle est de neuf ans entre un cadre et un ouvrier dans la France de 2009", dénonçait Mireille Le Corre, secrétaire nationale à la santé et à la sécurité sociale, le 1<sup>er</sup> février, devant les secrétaires du PS rassemblés à la Mutualité.

La droite porte l'entière responsabilité de cette situation. Chaque loi, chaque mesure est justifiée auprès des Français par une volonté de défendre la justice et de réduire les déficits. Mais la logique libérale produit exactement le contraire.

SUITE PAGE 2

**CAP  
FINISTÈRE**

 26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 26/02/2009


**PRESSE  
URGENTE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

## Kaléidoscope

**Pourquoi la question de la jeunesse est-elle toujours liée à des violences ou des dangers ? Pour casser cette image, le Conseil général du Finistère organise, du 14 février au 2 mars, la quinzaine de la jeunesse intitulée "Kaléidoscope".**

"Cette deuxième édition marque une montée en puissance par rapport à celle de l'année dernière", se félicite Joëlle Huon, vice-présidente du Conseil général. 25 communes y participent. Plus de 60 actions menées par et avec de jeunes Finistériens seront à découvrir sur tout le département. Expositions de photos, démonstrations de graffitis ou de skate, soirées concerts, projections de films, actions intergénérationnelles. Les partenaires du département pour cette opération sont l'Inspection acadé-

mique, Jeunesse et Sports, les CAF, la MSA et l'Enseignement catholique.

Emploi et création d'activités, actions de prévention, environnement, citoyenneté, solidarité, musique, sport et culture... les jeunes Finistériens explorent, défrichent et enrichissent tous les domaines de la vie sociale dans lesquels ils s'investissent.



Joëlle Huon

C'est pour mieux les connaître, découvrir ce qu'ils réalisent, pour leur proposer aussi un temps partagé de libre parole, que le Conseil général et ses partenaires du groupe inter-institutionnel jeunesse ont créé "Kaléidoscope", la Quinzaine des initiatives jeunesse en Finistère.

SUITE PAGE 2

## EN CLAIR !

"Maintenant en France, lorsqu'il y a une grève, personne ne la remarque". Nicolas Sarkozy doit amèrement regretter d'avoir prononcé cette phrase devant un conseil national de l'UMP. Il n'a pas voulu voir la grève générale qui a duré plus de quatre semaines en Guadeloupe. Il a même tout fait pour l'ignorer, misant sans doute sur la lassitude des grévistes, comme le fit Margaret Thatcher avec les mineurs du pays de Galles. Mais c'était sans compter sur la détermination des Guadeloupéens et des Martiniquais qui ont mené une mobilisation exemplaire. Les manifestations ont rassemblé des dizaines de milliers de personnes, dans le calme, jusqu'à ce que le ministre de l'Outre-mer soit rappelé à Paris. Alors que les organisations syndicales ont lancé un nouveau mot d'ordre de grève pour le 19 mars, Nicolas Sarkozy serait bien inspiré de ne pas récidiver et d'apporter rapidement les réponses qu'attendent tous les Français en matière de pouvoir d'achat.

# Non à "l'hôpital entreprise" ! (suite)

## Le service public c'est un bloc, ça ne se découpe pas en tranches

\*\*\* Ainsi, alors que la loi Douste-Blazy devait permettre le retour à l'équilibre des comptes sociaux, le gouvernement a annoncé, le 18 février, que le déficit de la Sécurité sociale frôlera les 15 milliards en 2009.

Au lieu d'admettre qu'il s'est fourvoyé et que ses méthodes ne fonctionnent pas, le gouvernement persiste et signe et met l'hôpital public en danger avec la loi HSPT qui introduit une logique de rentabilité dans son fonctionnement.



Marisol Touraine : pour une vraie régionalisation

Que prévoit ce texte ? La création d'agences régionales de santé (ARS), chef d'orchestre unique au niveau régional de toute l'offre de soin. Elles remplacent notamment les Agences régionales d'hospitalisation (ARH), les Directions départementales des affaires sanitaires et sociales (Ddass) et les Unions régionales des caisses d'assurance maladie (URCAM). La loi Bachelot prévoit que les cliniques privées pourront concourir au service public de santé, sans contraintes. "Cette mesure est particulièrement dangereuse", explique Christine Jacq, secrétaire adjointe de la CFDT santé sociaux du Finistère. "Si elles disposent des mêmes prérogatives, les cliniques privées doivent également avoir les mêmes contraintes en terme d'accueil des patients". "Une clinique privée pourra assurer, à la carte, certaines missions de service public", renchérit Marisol Touraine, coordinatrice des députés socialistes pour le projet de loi HSPT, "je prends la formation des chirurgiens de la main, qui m'assurera une relève, mais je laisse les urgences et l'accueil des précaires qui coûte cher, l'hôpital s'en chargera. Mais le service public c'est un bloc, ça ne se découpe pas en tranches".

"Tout le monde est d'accord sur certains principes comme la régionalisation du système de santé", reconnaît Marisol Touraine. "Mais quelle ambiguïté d'en confier la présidence aux préfets ! Est-ce une régio-

nalisation ou une étatisation ?", s'interroge l'élue d'Indre-et-Loire.

C'est en effet une véritable reprise en main par l'État qui se prépare. Les directeurs des ARS seront nommés en Conseil des ministres. Les citoyens, représentés aujourd'hui par leurs élus, seront complètement absents de la nouvelle organisation. Les ARS pourront contractualiser au niveau régional sans véritable coordination nationale, augmentant ainsi les disparités régionales et portant un mauvais coup à l'universalité de notre système de santé.

Cette reprise en main s'opérera également dans les hôpitaux dont les directeurs seront nommés par les ARS. Il s'agit là du leitmotiv de la loi Bachelot : "il faut un patron à l'hôpital". "Il y en a assez de ces discours méprisants, comme si aujourd'hui il n'y en avait pas", s'est indigné le député socialiste Jean-Marie Le Guen, spécialiste des questions de santé à la tribune de l'Assemblée. Il ne serait plus question de conseil d'administration mais de conseil de surveillance dans lequel élus et organisations syndicales ne joueraient aucun rôle. "Drôle de manière d'envisager le dialogue social", ironise Christine Jacq qui voit dans le renforcement du rôle des directeurs des menaces pour la qualité des soins, la sécurité des patients et les conditions de travail des personnels.

Roselyne Bachelot prétend que sa loi contribuera à lutter contre les déserts médicaux. On peut en douter, tant les gouvernements de droite, depuis 2002, ont fait preuve de laxisme dans ce domaine. "Nous proposons un gel des installations dans les zones denses", explique Marisol Touraine. "Il ne sera plus possible de s'y installer que dans des conditions précises, par exemple pour remplacer un confrère qui part en retraite". Les infirmières ont déjà accepté un système similaire.

Une journée de mobilisation sera organisée le 5 mars pour exiger le retrait de ce projet de loi et l'amélioration du système de santé.



Hôpitaux en danger

# Kaléidoscope (suite)



Réza Salami

\*\*\* "Nous savons que la jeunesse peut se diviser en 3 tiers inégaux", explique Réza Salami, conseiller général de Brest-centre, chargé de la jeunesse. "Environ 10 % connaissent de graves difficultés, 10 % n'en connaissent aucune et les 80 % restants vivent une jeunesse classique", parfois en rupture avec le monde des adultes, parfois voulant y entrer, souvent souhaitant le transformer. "C'est cette diversité que nous avons voulu mettre en avant sans nous focaliser sur la partie qui demande un accompagnement spécifique".

## Et si on écoutait un peu les jeunes ?

"Plusieurs temps forts rythment cette quinzaine", explique Joëlle Huon. "Nous avons largement ouvert les portes de la maison du département pour écouter les témoignages de jeunes

investis dans des associations culturelles, musicales, sportives ou de solidarité".

Les commissions, qui se sont réunies le 23 février, ont auditionné des jeunes impliqués dans des associations relevant de leurs champs de compétence.

Le Conseil général a pris l'initiative d'organiser cette opération avec ses partenaires parce qu'il dispose d'une expertise reconnue dans ce domaine. "Depuis plusieurs années, le groupe des trouveurs, animé par le sociologue Christophe Moreau, travaille sur cette question", rappelle Joëlle Huon. Leurs analyses permettent de mieux percevoir les spécificités et les attentes des jeunes Finistériens. Certains résultats sont paradoxaux. "Dans notre département, les taux de réussites scolaires sont les plus élevés", note Réza Salami. "Mais c'est aussi dans le Finistère que l'on enregistre les plus forts taux de suicides des jeunes : 11 % de tentatives pour les filles et 9 % pour les garçons". Ces données, très préoccupantes, demandent une réponse de la part des élus.

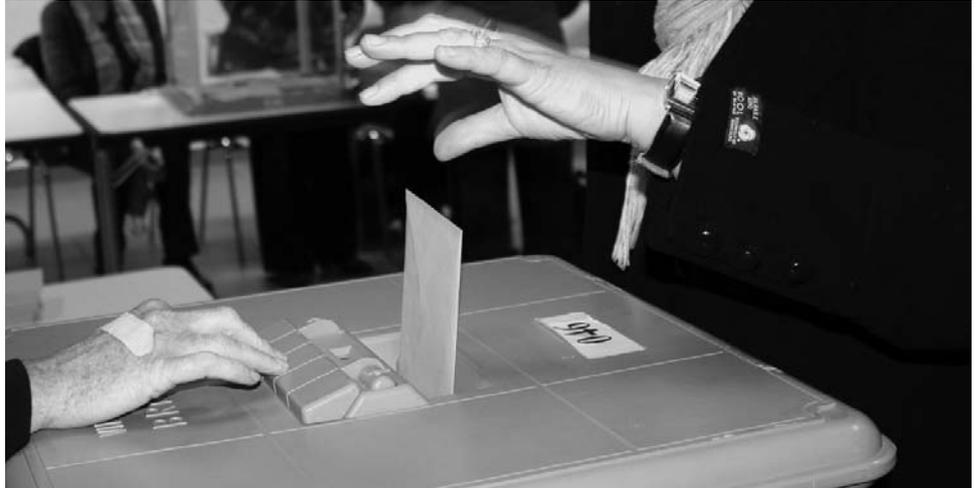
Mais les jeunes Finistériens sont aussi plus engagés que dans le reste du pays dans le monde associatif. Kaléidoscope vise à mettre en lumière cette diversité.

## Les socialistes votent le 12 mars

Le 12 mars, les adhérents du Parti Socialiste, dans le Finistère, seront appelés à se prononcer deux fois : sur la liste aux européennes dans la circonscription Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes) proposée par le Conseil national du 28 février, et pour le délégué de leur circonscription.

A partir des candidatures adressées à la Première secrétaire nationale, une commission électorale s'est réunie. Les conclusions de ses travaux vont être présentées au Bureau national qui présentera des propositions de listes au conseil national du 28 février. C'est sur cette liste, adoptée par le Conseil national, que se prononceront les adhérents, le 12 mars.

Le poste de délégué de circonscription est une originalité finistérienne au Parti Socialiste. Il n'existe pas dans les statuts nationaux. *"Pourtant, dans les huit circonscriptions que compte notre département, ils jouent un rôle extrêmement important dans l'animation du Parti, faisant le lien entre la Fédération et les sections"*, estime



*Au PS, ce sont les adhérents qui décident*

le premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa, qui fut lui-même délégué de la deuxième circonscription.

*"C'est parce que cette élection est strictement finistérienne que nous avons pu renouveler l'expérience du vote par correspondance, comme en 2006"*, explique le Premier secrétaire fédéral qui précise

cependant : *"en revanche, pour le vote sur la liste aux européennes, chaque adhérent doit voter physiquement"*.

Ce mode de désignation transparent des candidats, au sein du Parti Socialiste, tranche singulièrement avec les coutumes de l'UMP dont les candidats sont directement désignés par l'Élysée.

## LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



### Aimable clientèle

Avec  
Gilles Bon-Maury

**Gilles Bon-Maury, président de HES (Homosexualité et socialisme), a animé, le 21 février à Brest, une conférence-débat autour de son dernier livre "Lesbiennes, Gays, Bis, Trans. Aimable clientèle" (Café républicain éditions Bruno Leprince).**

**Cap Finistère : Nicolas Sarkozy avait-il vraiment convaincu les lesbiennes, gays, bis et trans durant sa campagne présidentielle ?**

**Gilles Bon-Maury :** *Il n'existe pas de sondages sur ce sujet. Ce qui est certain, c'est qu'il avait la volonté de les convaincre, de leur adresser un message, comme à chaque segment de l'électorat d'ailleurs. Il avait promis un contrat d'union, entre le PACS et le mariage, qui devait être présenté à l'Assemblée dès la première session*

*parlementaire. Il avait également proposé le statut du beau-parent. Il s'est adressé aux gays et aux lesbiennes, en général sur le mode compassionnel, notamment lorsqu'il a parlé de "la sincérité de l'amour homosexuel". Je ne crois pas à la notion d'un vote gay mais j'ai la conviction que le discours de Nicolas Sarkozy nous a empêché de montrer la pertinence de nos propositions et surtout le vrai clivage qui existe entre la gauche et la droite sur ces questions.*

**Cap Finistère : Sur quels points la déception a-t-elle été la plus forte ?**

**Gilles Bon-Maury :** *Je ne sais pas si on peut parler de déception mais le peu de crédit qu'il avait pu acquérir a disparu. D'abord, à cause de son double discours à propos du député homophobe Christian Vanneste. Le candidat Sarkozy s'était engagé à ne pas le soutenir mais il a reçu l'investiture de l'UMP pour les législatives et les municipales.*

*Si on y ajoute la nomination de Christine Boutin au gouvernement, on constate que deux personnalités de droite, qui ont construit leur carrière sur la stigmatisation des homosexuels, sont mises en avant. Plus généralement, le retour du religieux dans la sphère publique, en particulier avec le discours de Latran, ne manque pas d'inquiéter. Tout comme le décalage entre les discours et la réalité : la France prend la parole à la tribune de l'ONU pour expliquer qu'il ne faut pas condamner l'homosexualité, mais dans le même temps elle expulse des clandestins vers des pays où ils sont menacés pour leur orientation sexuelle.*

**Cap Finistère : C'est donc au PS de mener la bataille pour l'égalité ?**

**Gilles Bon-Maury :** *Absolument. L'ouverture du droit au mariage, la reconnaissance de l'homoparentalité, la possibilité de toucher une pension de reversion pour un conjoint du même sexe, sont des revendications portées par le PS. A nous maintenant de le faire savoir.*

## Rendez-vous

28 février  
Conseil national.

9 mars  
*(attention, changement de date)*  
18 h 30 : Réunion-débat sur les origines de la crise et le plan de relance du PS, à la Maison du Peuple à Brest.

5 mars  
18 h 30 : Secrétariat fédéral, au siège de la Fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide-Briand.

5 mars  
20 h 30 : Réunion du city group de Quimper, au siège de la Fédération à Quimper.

7 mars  
9 h 00 : Réunion du city group de Brest, sur le thème : *Parvenir à l'égalité des sexes en Europe*, au local du PS à Brest.

12 mars  
Votes pour la liste aux européennes et pour les délégués de circonscription.

17 mars  
18 h 00 : Première réunion de la Commission Femmes, au local du PS à Châteaulin.

## S'abonner :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Abonnement  Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €  
Abonnement de soutien :  
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste.

## EN SAVOIR PLUS ...

### Solidarité avec la Guadeloupe

A l'appel de 10 organisations (*Parti Socialiste, Autre gauche - Brest Nouvelle Citoyenneté, Collectif 29 pour une Alternative au Libéralisme, La Gauche debout !, Lutte Ouvrière, Mouvement Républicain et Citoyen, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti Communiste Français, Parti de Gauche, Parti Ouvrier Indépendant*), 300 personnes se sont rassemblées, le 21 février à Brest, devant Océanopolis, pour manifester leur solidarité avec les salariés de la Guadeloupe "en grève générale unitaire et illimitée depuis 4 semaines". Dans un communiqué commun, les 10 organisations rappellent que les salariés des DOM "se battent contre la vie chère, les bas salaires, les licenciements et le chômage, pour leur dignité.

*Après le succès des grandes mobilisations du 29 janvier et avant celle du 19 mars, nous devons apporter toute notre solidarité aux Guadeloupéens, Martiniquais, Guyanais et Réunionnais qui proclament avec la même force que ce n'est pas au peuple de payer la crise !".*

### Le PS et les services publics

Les sections socialistes vont être appelées cette année à plancher sur la question des services publics. D'abord en effectuant un diagnostic sur le territoire de leurs communes, puis en présentant des propositions. Ce travail de réflexion s'achèvera par une convention fédérale.

Véronique Hériau, de Châteaulin, animera ce groupe de travail au plan départemental.

### Lettre du groupe socialiste et républicain du Conseil général, n° 2

Le groupe des conseillers généraux socialistes et républicains vient de sortir sa lettre d'information n° 2. Elle est en ligne sur son site : <http://finistere-gauche.blogspot.com/>

## Annonces légales & judiciaires

LES CONSEILS D'ENTREPRISES  
Société d'Avocats  
143, avenue de Kéradennec  
29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 90 04 35

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Quimper du 17 février 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société à responsabilité limitée.

**Dénomination** : N. C. F. J.

**Siège** : Menez Niverrot - 29500 ERGUÉ GABÉRIC.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

**Capital** : 1 000 euros.

**Objet** : Bar à tapas, restauration, plats à emporter.

**Gérant** : Nicolas CARIOU, demeurant au lieu-dit "Menez Niverrot" - 29500 ERGUÉ GABÉRIC.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER.  
La Gérance.

### HES

Le 21 février, Gilles Bon-Maury, président national de HES (*Homosexualité et socialisme*), animait une conférence-débat au siège du PS à Brest.

A cette occasion, Yves Formentin a remplacé Marc Le Hénanf au poste de président de HES Finistère.

### Commission Femmes PS de la Fédération du Finistère.

La tendance actuelle est de croire ou de faire croire, que le combat des femmes n'est plus un combat utile. C'est faux ! A tous moments, des reculs sont possibles.

Nous avons encore à travailler pour que l'Égalité des droits devienne l'Égalité réelle, l'Égalité de fait !

Une première rencontre d'organisation et de choix des thèmes est prévue le 17 mars à 18 h 00, au local du PS à Châteaulin, rue Raoul-Anthony.

*Anne Graziana, secrétaire fédérale chargée de la lutte contre les discriminations.*

VANHOTEL  
Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 131, route de Bénodet  
29000 QUIMPER (Finistère)  
417 989 464 RCS

### AVIS DE PUBLICITÉ LÉGALE

Aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 février 2009, il résulte que :

– Le capital social a été augmenté d'une somme de 47 377,55 euros, pour le porter de 7 622,45 euros à 55 000 euros, par incorporation de pareille somme prélevée sur les réserves.

En conséquence, l'article 9 des statuts a été modifié de la manière suivante :

#### Ancienne mention :

Le capital social est fixé à la somme de sept mille six cent vingt-deux quarante-cinq (7 622,45) euros.

Il est divisé en cinq cents (500) parts sociales, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

#### Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de cinquante cinq mille (55 000) euros.

Il est divisé en cinq cents (500) parts sociales de cent dix (110) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

En conséquence, l'article 9 des statuts a été modifié.

– L'objet social de la Société a été modifié, à compter du 10/02/2009, aux activités suivantes :

– Vente d'article d'équipements de bureau et de la maison.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

#### Ancienne mention :

La Société a pour objet : La gestion hôtelière, toutes prestations de service para hôtelière - Toutes activités liées au tourisme.

#### Nouvelle mention :

La société a pour objet : Vente d'article d'équipements de bureau et de la maison.

– La dénomination sociale a été modifiée pour adopter, à compter du 10/02/2009, celle suivante :

BUREAU DÉPOT SERVICE.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

#### Ancienne mention :

La dénomination de la société est :  
VANHOTEL.

#### Nouvelle mention :

La dénomination de la Société est :  
BUREAU DÉPOT SERVICE.

– Le siège social a été transféré, à compter du 10/02/2009, de QUIMPER (Finistère) 131, route de Bénodet, à BAINS SUR OUST (35600) La Vegaudais.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

#### Ancienne mention :

Le siège social est fixé à QUIMPER (Finistère) 131, route de Bénodet.

#### Nouvelle mention :

Le siège social est fixé à BAINS SUR OUST (35600) La Vegaudais.

Mentions seront faites au RCS :  
RENNES.

Pour avis,  
Le représentant légal.